

L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES À FRANCE MÉDIAS MONDE

Résultats pour l'exercice 2023

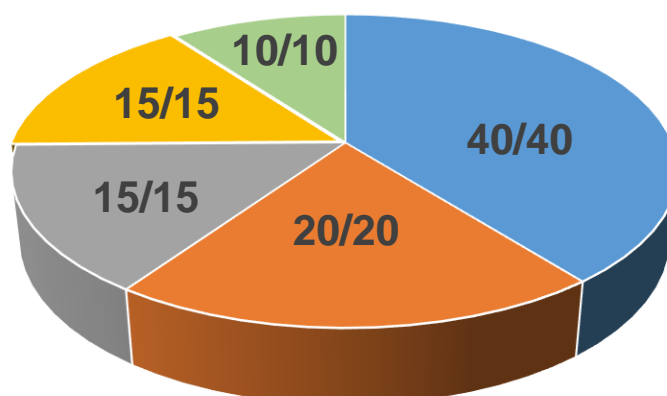
En 2018, l'Etat a mis en place une méthode de calcul afin de mesurer dans toutes les entreprises françaises les éventuelles inégalités femmes/hommes (loi n°2018-771 du 5 septembre 2018- chapitre IV et décret d'application du 8 janvier 2019).

La direction de France Médias Monde est particulièrement attentive au respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et pratique depuis plusieurs années une politique RH volontariste dans ce domaine.

Notre entreprise se réjouit d'atteindre le score de 100 sur 100 pour l'année 2023

INDEX 2023 de l'égalité Femmes/Hommes à FRANCE MEDIAS MONDE

Total de points 100/100



■ Indicateur 1 ■ Indicateur 2 ■ Indicateur 3 ■ Indicateur 4 ■ Indicateur 5

Quelle méthodologie est utilisée ? L'index est calculé selon 5 indicateurs

Indicateur 1 => NOTE 40/40

Calcul de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable

Indicateur 2 => NOTE 20/20

Calcul de l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire

Indicateur 3 => NOTE 15/15

Calcul de l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes

Indicateur 4 => NOTE 15/15

Calcul du pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé de maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris.

Indicateur 5 => NOTE 10/10

Calcul du nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations (entreprise de + de 300 salariés)